



JANVIER 2017

RÉSUMÉ PAYS

Burundi

La crise politique et des droits humains qu'a traversée le Burundi en 2015 s'est approfondie en 2016, et les forces gouvernementales s'en sont prises aux opposants présumés avec une brutalité accrue. Les forces de sécurité et les services de renseignement – souvent en collaboration avec des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, connus sous le nom d'*Imbonerakure* – se sont rendus coupables de nombreux meurtres, disparitions, enlèvements, actes de torture, viols et arrestations arbitraires. Les groupes armés d'opposition ont également perpétré des attaques et tué des membres du parti au pouvoir.

Des dizaines de cadavres, dont certains mutilés, ont été découverts dans tout le pays. L'identité des coupables reste pour la plupart inconnue.

En décembre 2015, lors de l'attaque la plus meurtrière commise depuis le début de la crise, des policiers et des militaires ont tué par balle un nombre important d'habitants de la capitale, Bujumbura, suite à des attentats contre quatre installations militaires, attribués à l'opposition.

Le système judiciaire est manipulé par le parti au pouvoir et les agents du renseignement, et les procédures judiciaires sont régulièrement bafouées. Le procureur général a mis en place plusieurs commissions d'enquête sur des allégations de graves violations des droits humains. Leurs rapports étaient biaisés et erronés, disculpant en grande partie les forces de sécurité et ne permettent pas de traduire en justice les responsables.

Plus de 325 000 Burundais ont fui le pays depuis 2015, la plupart vers la Tanzanie, le Rwanda, l'Ouganda, et la République démocratique du Congo.

Meurtres commis par les forces de sécurité et la ligue des jeunes du parti au pouvoir

Le 11 décembre, avec l'appui de certains membres de l'armée, des membres de l'opposition ont attaqué trois postes et un centre d'entraînement de l'armée à Bujumbura.

Des policiers, des militaires et des *Imbonerakure* armés ont pris les attaquants en chasse jusqu'à Nyakabiga et Musaga, deux quartiers dont les habitants avaient manifesté en grand nombre contre le troisième mandat brigué par le Président Pierre Nkurunziza en 2015. A Nyakabiga, des opposants armés ont affronté les forces de sécurité lors d'un échange de feu nourri. On ne sait pas exactement combien de morts il y a eu dans chaque camp.

Les policiers, les militaires et les *Imbonerakure* ont alors pénétré de force dans des maisons et ont ordonné aux habitants de leur montrer où se cachaient les hommes jeunes ou les combattants. Certains criaient des insultes à caractère ethnique à l'intention des habitants Tutsis. Ils ont alors abattu des dizaines de personnes à Nyakabiga et Musaga, et commis des arrestations arbitraires à grande échelle.

Le lendemain, certaines victimes ont été découvertes allongées côte à côte, le visage tourné vers le sol. Elles paraissaient avoir reçu une balle dans le dos ou dans la tête.

Le 12 décembre 2015, des policiers et des *Imbonerakure*, accompagnés par des fonctionnaires locaux et des agents de santé publique, sont venus ramasser une partie des cadavres à Musaga, et les ont emmenés dans des véhicules appartenant aux autorités locales pour les enterrer dans des fosses communes à Bujumbura et aux alentours.

Plusieurs témoins ont affirmé que des *Imbonerakure*, portant des masques et des gants chirurgicaux, ont creusé trois ou quatre tombes dans un cimetière du quartier de Kanyosha, et y ont enterré des corps.

Le Procureur Général de l'époque, Valentin Bagorikunda, a mis en place une commission d'enquête sur les événements du 11 décembre. Résumant les principales conclusions rendues par celle-ci le 10 mars, il n'a pas mentionné les meurtres d'habitants de

Bujumbura par les forces de sécurité. Il a affirmé que les personnes tuées le 11 décembre étaient des « *combattants* » en uniformes de la police ou de l'armée.

Torture et disparitions

L'année a été marquée par une forte recrudescence de la pratique de la torture par les services de renseignement et les policiers, en particulier à l'encontre de sympathisants présumés de l'opposition. Des agents du renseignement ont frappé des détenus avec des marteaux et des barres d'acier, leur ont enfoncé des tiges d'acier aiguisées dans les jambes, leur ont fait couler du plastique fondu sur le corps, ont serré les parties génitales des hommes avec des cordes, et leur ont infligé des chocs électriques. De nombreux détenus torturés ou blessés n'ont reçu aucuns soins médicaux.

Les disparitions et les enlèvements secrets se sont multipliés fin 2015 et début 2016. En décembre 2015, Marie-Claudette Kwizera, de la Ligue Iteka, une organisation de défense des droits humains, a été emmenée dans un véhicule dont on pense qu'il appartient aux services de renseignement. On ne l'a jamais revue depuis.

Fin juillet, Jean Bigirimana, journaliste au journal indépendant Iwacu, a disparu après avoir quitté sa maison de Bujumbura pour Bugarama, dans la province de Muramvya. Des rapports non confirmés suggèrent qu'il a été arrêté par les services de renseignement. Début août, deux corps décomposés ont été retrouvés dans la rivière Mubarazi à Muramvya, dont l'un décapité, et l'autre lesté avec des pierres. On a alors supposé que l'un des deux pouvait être Jean Bigirimana, mais les autorités locales ont enterré les corps avant d'avoir pu établir leur identité.

Viols et autres exactions commises par la ligue des jeunes du parti au pouvoir

Des membres des *Imbonerakure* et des policiers, parfois armés de fusils, de bâtons ou de couteaux, ont violé des femmes dont des parents de sexe masculin étaient considérés comme des opposants au gouvernement. Dans certains cas, les *Imbonerakure* ont menacé ou agressé le parent de sexe masculin avant de violer la femme. Ces femmes ont souvent continué de subir des menaces suite au viol.

Des *Imbonerakure* et des policiers ont violé des femmes qui tentaient de passer en Tanzanie, apparemment pour les dissuader de quitter le Burundi.

Des *Imbonerakure* ont mis en place des barrages routiers et des postes de contrôle dans certaines provinces. Ils ont extorqué de l'argent aux passants et les ont harcelés, et, alors qu'ils ne disposent d'aucune autorité en la matière, ont arrêté des personnes qu'ils soupçonnaient d'être liées à l'opposition. Ils ont également fait du porte à porte pour extorquer de l'argent aux habitants.

Arrestations de masse

Des dizaines de membres de partis d'opposition ont été arrêtés, maltraités et emprisonnés illégalement, tandis que d'autres détenus ont été emmenés dans des lieux non identifiés. Les policiers n'ont presque jamais présenté de mandats lors de ces arrestations.

Des représentants du parti au pouvoir, des policiers et des *Imbonerakure* ont arrêté en mars au moins 16 membres des Forces nationales de libération (FNL), un parti d'opposition, dans un bar de la province de Kirundo. La police a prétendu que ces personnes participaient à une réunion politique non-autorisée. De nombreux autres membres des FNL ont été arrêtés pendant les mois qui ont suivi.

Les arrestations de masse, pour la plupart arbitraires, se sont poursuivies tout au long de l'année. En mai, la police a arrêté plus de 200 jeunes hommes et étudiants dans le quartier de Musaga, à Bujumbura. Des habitants ont raconté que les policiers leur avaient demandé de présenter leurs cartes d'identité ainsi que leurs « *cahiers de ménage* », un registre obligatoire de toutes les personnes vivant dans un foyer. Les policiers ont frappé certains détenus avec des ceintures et des matraques.

Après une attaque à la grenade dans le quartier de Bwiza à Bujumbura, en mai, la police a arrêté plusieurs centaines de personnes. Le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, a déclaré à un média local qu'il était « *normal* » d'arrêter des gens près du site d'une explosion à la grenade et que « *parmi les interpellés, il [pouvait] y avoir les auteurs de l'attaque.* » Des agents de la police ont indiqué que toutes les personnes arrêtées ont ensuite été libérées.

Exactions commises par des groupes d'opposition armés

Des journalistes locaux et des défenseurs des droits humains ont signalé plusieurs attentats à la grenade et meurtres dont on pense qu'ils ont été commis par des groupes d'opposition armés. D'autres attaques armées de l'opposition ont semble-t-il été plus ciblées, et menées en secret.

Des personnes non-identifiées ont attaqué plusieurs bars à Bujumbura et dans d'autres localités, avec des grenades. Les médias burundais ont signalé qu'une attaque en mai contre un dépôt de boissons et bar de la province de Mwaro avait tué un agent de la police judiciaire et blessé plusieurs autres clients. Au cours de la même attaque, un garde qui surveillait les bureaux du parti au pouvoir à Ndava, province de Mwaro, a également été tué quand les assaillants ont tenté d'incendier le bâtiment. Trois hommes ont été arrêtés en lien avec ces attaques.

Dans la province de Bururi, des hommes armés non-identifiés ont tué par balles plusieurs membres du parti au pouvoir en avril et en mai, parmi lesquels Jean Claude Bikorimana, le 9 avril. Trois membres du parti au pouvoir figuraient parmi les quatre personnes abattues dans un bar le 15 avril. La même nuit, une autre attaque a tué à son domicile un autre membre du parti au pouvoir, Japhet Karibwami.

Société civile et médias

La plupart des principaux activistes de la société civile et de nombreux journalistes indépendants sont toujours en exil, après que le gouvernement les a menacé à de nombreuses reprises en 2015, et a émis des mandats d'arrêts contre plusieurs d'entre eux. En octobre, le Ministre de l'Intérieur a interdit ou suspendu les activités de 10 organisations de la société civile, qui avaient dénoncé les exactions commises par le gouvernement.

En février, le Conseil national des communications burundais a signé un accord avec Radio Isanganiro et Radio Rema FM, permettant à ces dernières de diffuser à nouveau leurs programmes. Suite à une tentative de coup d'État en mai 2015, le gouvernement avait fait fermer ces deux stations de radio, de même que Radio Publique Africaine, Radio Bonesha, et Radio-Télévision Renaissance, qui n'ont toujours pas rouvert à l'heure où nous écrivons.

En août, des hommes armés de machettes ont attaqué un défenseur des droits humains burundais dans le camp de réfugiés de Nakivale, en Ouganda. La victime a survécu.

Principaux acteurs internationaux

Les efforts régionaux et internationaux pour assurer un dialogue entre les acteurs politiques burundais, co-facilité par l'ancien président de Tanzanie Benjamin Mkapa, n'ont pas beaucoup progressé.

Le gouvernement burundais a réagi avec hostilité aux déclarations et initiatives des Nations Unies, de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE) et d'autres gouvernements et institutions internationales. Des représentants du parti au pouvoir ont accusé les bailleurs, les journalistes étrangers et les organisations de défense des droits humains de prendre le parti de l'opposition. Les représentants du gouvernement ont rembarqué à de nombreuses reprises les inquiétudes exprimées par les diplomates au sujet des droits humains.

La plupart des principaux bailleurs ont suspendu tout soutien budgétaire direct au gouvernement burundais, mais certains ont maintenu une aide humanitaire. Les États-Unis et l'UE ont imposé des sanctions ciblées à l'encontre de plusieurs hauts fonctionnaires et dirigeants de l'opposition burundais.

Le Bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a annoncé en avril l'ouverture d'un examen préliminaire sur la situation au Burundi. Début octobre, le parlement burundais a voté à une majorité écrasante le retrait du pays de la CPI, et le gouvernement a informé officiellement le Secrétaire général de l'ONU de cette décision le 27 octobre.

Lors d'une session spéciale en décembre 2015, le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (CDH) a missionné une équipe de trois experts indépendants pour enquêter sur les violations des droits humains au Burundi. Le rapport de l'équipe, présenté en septembre, a conclu que des violations flagrantes et systématiques des droits humains ont été commises, et que certaines pourraient constituer des crimes contre l'humanité. Le rapport a suggéré au CDH de réexaminer l'appartenance du Burundi à cette instance. Le

CDH a adopté une résolution présentée par l'Union européenne, appelant à mettre en place une commission d'enquête sur les violations des droits humains commises au Burundi depuis avril 2015, notamment pour examiner si ces dernières constituent potentiellement des crimes internationaux. L'enquête devrait également identifier les coupables présumés, dans l'objectif de les rendre responsables de leurs actes.

En octobre, le gouvernement burundais, irrité par le rapport de l'ONU, a annoncé suspendre toute coopération avec le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme au Burundi, et a déclaré persona non grata les trois experts indépendants de l'ONU.

L'ONU a choisi en juin de ne pas renouveler le mandat des policiers burundais impliqués dans la mission de maintien de la paix en République centrafricaine, en raison des préoccupations relatives aux violations des droits humains au Burundi.

En juillet, le Comité des Nations Unies contre la torture a tenu une session spéciale consacrée au Burundi, et a exprimé ses graves inquiétudes concernant la torture et d'autres violations. La délégation burundaise ne s'est pas présentée le deuxième jour pour répondre aux questions du Comité, et a envoyé une déclaration demandant plus de temps pour répondre. Le comité a rejeté cette demande et a publié ses observations finales en août.

En août également, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution appelant au déploiement de 228 agents de police non-armés au Burundi, en appui aux observateurs des droits humains de l'ONU. Les autorités burundaises ont refusé un tel déploiement, et des manifestants pro-gouvernementaux ont protesté contre cette résolution.

L'UA a autorisé le déploiement de 100 observateurs des droits humains et 100 observateurs militaires, mais seul un petit nombre d'entre eux a été effectivement déployé en raison de désaccords entre le gouvernement burundais et l'AU. L'AU avait autorisé en décembre 2015 le déploiement au Burundi d'une Mission africaine de prévention et de protection forte de 5 000 membres, que le gouvernement burundais a refusé, affirmant qu'il considérerait une telle mission comme une force d'invasion et d'occupation. L'UA n'a pas donné suite à cette proposition.